

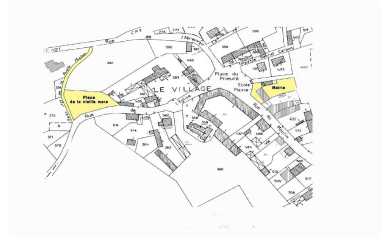
In medio stat virtus

MOUSSY et vous

Lettre d'information

En savoir plus : www.moussy.fr

Construction des ateliers communaux



Un combat de chaque instant

J'aime ma commune et je la défends !

A venir

RÉUNION PUBLIQUE

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Conseil municipal - 4 Juin 2015

Un PLUS pour notre commune

Lundi 7 novembre 2016

19 heures - Mairie

La commune réalise la 1ère opération de son contrat rural
Construction des ateliers communaux

Date du début des travaux : 10 octobre 2016

Mairie de MOUSSY

1 place du Prieuré
95640

www.moussy.fr

Téléphone : 01 30 27 20 14

Messagerie : mairiemoussy95@free.fr

Retrouvez au verso de cette lettre, les informations concernant les travaux en cours ou à venir

En partenariat avec

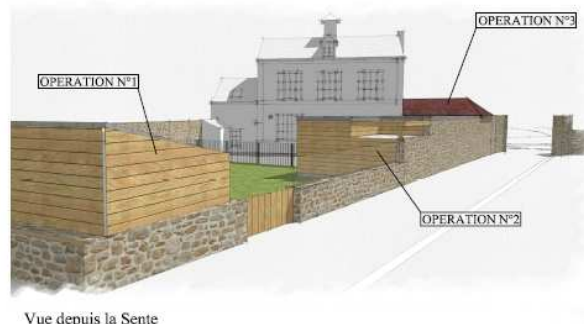


La construction des ateliers communaux

Cette nouvelle implantation permettra un accès indépendant et supprimera toute gêne et tous risques pour les utilisateurs de la mairie et de la future maison de village.

Sur une surface totale de 70 m², dont 25 m² traités en auvent, ces locaux permettront de centraliser toutes les activités nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, à savoir :

- Garage des véhicules et matériels d'entretien,
- Atelier d'entretien et de réparation,
- Zone de stockage.



Vue depuis la Sente

Une question ?
Contactez la mairie



D'autres travaux

Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de vos déplacements à pieds ou en voiture aux abords de ces zones.



Abords du château

A partir du lundi 10 octobre 2016, pour une période de 3 mois environ

La reconstruction partielle du toit du château nécessite le déménagement provisoire de l'arrêt de bus situé dans la **rue du Moulin neuf - côté pair**



En effet, celui-ci sera positionné en amont de l'arrêt de bus actuel et avant le virage du château.

Sont impactés :

- Les lycéens empruntant les bus de la ligne 95-35 en direction de Pontoise (les bus du matin),
- Les collégiens empruntant les bus de la ligne 95-24 revenant du collège de Vigny (les bus du soir).

Impasse Gabriel Carbon

En raison de la reconstruction prochaine d'un mur d'enclos d'une propriété, un arrêté municipal sera délivré pour fixer les règles provisoires de circulation et la signalisation temporaire à mettre en place dans cette impasse.



Entrée du village - place de la vieille mare et côte du moulin-neuf

Depuis le jeudi 06 octobre 2016, pour une période de 10 jours environ

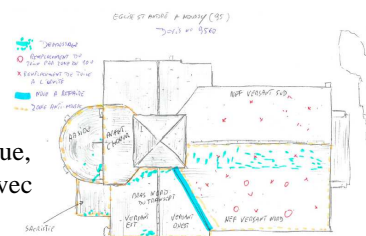
Le conseil départemental effectue des travaux à l'entrée du village, aux abords de la place de la vieille mare. Des avaloirs et puisards sont créés afin de traiter les eaux pluviales.

De plus, des travaux vont très prochainement débiter sur la route RD159 en direction de Brignancourt. Ceux-ci consistent à renforcer l'accotement au droit de la côte du moulin-neuf (un nouveau tronçon va être réalisé).

Eglise

Les travaux concernés sont :

- Le remplacement de la noue,
- La révision de la toiture avec changement de tuiles,
- Le démaillage



La Toiture de l'église

La ligne bleue représente la noue qui sera remplacée

Avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France - Ministère de la culture et de la communication ainsi que du conseil départemental du Val d'Oise.

**CONDUCTEURS ! ADAPTEZ VOTRE VITESSE EN ZONE URBAINE
ATTENTION AUX ENFANTS**